



**HAL**  
open science

## Le geste et la parole. Une approche scénographique de la monnaie en contexte funéraire

Jean-Marc Doyen

► **To cite this version:**

Jean-Marc Doyen. Le geste et la parole. Une approche scénographique de la monnaie en contexte funéraire. Jean-Marc Doyen; Jean-Patrick Duchemin; Panagiotis Iossif. Proceedings of the International Conference. A coin for the dead. Coins for the living. Charon's obol: the end of a Myth?, 9, Cercle d'études numismatiques, pp.7-26, 2019, Journal of Archaeological Numismatics. hal-04445738

**HAL Id: hal-04445738**

**<https://hal.science/hal-04445738v1>**

Submitted on 8 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LE GESTE ET LA PAROLE – UNE APPROCHE SCÉNOGRAPHIQUE DE LA MONNAIE EN CONTEXTE FUNÉRAIRE

Jean-Marc DOYEN\*

**Résumé** – Il est désormais assuré que les monnaies déposées dans les tombes d'époque impériale jouent des rôles différents en fonction de leur nombre, de leur traitement et de leur position par rapport au défunt, qu'il ait été incinéré ou inhumé.

Le cas élémentaire est celui d'une unique monnaie associée aux ossements incinérés, qui présente assez systématiquement des traces de passage au feu. Cette « monnaie de passage » a parfois fait l'objet d'un choix iconographique (aigle, autel, bûcher).

Il existe d'autre part des suites narratives réunissant deux, trois, voire plusieurs dizaines d'exemplaires : paires de monnaies genrées (« couples monétaires »)

parfois séparées dans l'espace, triplets réunissant un portrait juvénile placé entre des images masculine et féminine (« familles monétaires ») réservés à des individus immatures.

Le dernier concept mis ici en évidence est celui des monnaies « de fermeture ». Présentes à différents niveaux du remblai de la sépulture, elles sont parfois accompagnées d'un tesson à valeur symbolique. D'autres monnaies, qualifiées de « mémorielles » ont été introduites ultérieurement dans la tombe par l'intermédiaire d'un conduit à libations. Elles peuvent être rapprochées des dépôts effectués autour de la tombe lors des repas commémoratifs (*refrigeria*).

**Mots clés** : « gender studies » – incinérations/inhumations – suites narratives – scénographie funéraire – monnaies manipulées/mutilées – *pars pro toto*

**Abstract** – It is now certain that the coins deposited in tombs dating to the Imperial times play different roles depending on their number, use and position in relation to the deceased, whether he/she was cremated or buried.

The basic case is that of a single coin which shows quite systematically signs of burning (intentional or during the incineration process), is associated with incinerated bones or it is clearly highlighted in the case of assemblies of numerous coins. This “coin of passage”, has often been the subject of an iconographic choice (eagle, altar, pyre).

On the other hand, there are narrative sequences of

two, three or even several dozen coins: pairs of gendered coins (“monetary couples”) sometimes separated in space, triplets of a juvenile portrait placed between a male and a female image (“monetary families”) reserved to immature individuals.

The last concept highlighted here is that of “closing” coins. These coins are present at different levels of the backfills of the grave and are sometimes accompanied by a sherd bearing a symbolic value. Other coins, referred to as “commemoratives”, were introduced into the tomb in later phases through a conduit of libations. They can be compared to the deposits made around the grave during commemorative meals (*refrigeria*).

**Keywords**: gender studies – cremations/inhumations – narrative sequences – funerary scenography – manipulated/mutilated coins – *pars pro toto*

---

\* Université de Lille Nord Europe – Laboratoire de recherche Halma – Histoire, Archéologie et Littérature des Mondes Anciens – UMR 8164 (CNRS, Université de Lille [SHS], MCC) Université Sciences humaines et sociales. Pont-de-Bois. BP 60149 F-59653 Villeneuve-d'Ascq. Contact : jean-marc-doyen@hotmail.fr  
Je remercie vivement mes coéditeurs, Jean-Patrick Duchemin et Panagiotis P. Iossif, pour leur relecture de mon texte et pour leurs nombreuses et utiles suggestions. Les données réunies ici sont le fruit de la collaboration avec de très nombreux acteurs de terrain, et ce depuis plusieurs décennies. Il n'est malheureusement pas possible de les citer tous, mais je ne peux passer sous silence les apports de Claire Barbet, Denis Gaillard et Benoît Leriche.

## STRUCTURE DE L'ÉTUDE

1. UNE ARCHÉOLOGIE DU GESTE
    - 1.1. Un nouveau paradigme : l'archéothanatologie
    - 1.2. La place de la monnaie dans la gestuelle funéraire
    - 1.3. Monnaie et « gender studies »
  2. LES TROIS ASSEMBLAGES TYPOLOGIQUES DE MONNAIES EN CONTEXTE FUNÉRAIRE
    - 2.1. Les monnaies « de passage »
    - 2.2. Les monnaies de « représentation » (les suites narratives)
  3. LES ENSEMBLES : POUR QUI ET POURQUOI ?
  4. LES MONNAIES ISOLÉES
  5. CONCLUSIONS
- BIBLIOGRAPHIE

EN 2010, NINA CRUMMY PUBLIAIT DANS LA REVUE *Britannia*, à l'occasion d'une synthèse sur les jouets d'enfants en jais, le plan de la tombe 166 d'Abbey Fields, à Colchester, l'antique *Camulodunum* (Crummy 2010, notre fig. 1). Dans cette remarquable sépulture à incinération d'un jeune enfant, datée par la céramique de la fin du III<sup>e</sup> ou du début du siècle suivant, deux groupes de monnaies avaient été distingués. Au nord-ouest avaient été déposés, en triangle, trois antoniniens d'empereurs barbus, Gallien (260-268) et Claude II (268-270) en l'occurrence, portant des revers que l'on peut qualifier de « virils » : GENIVS EXERCI(TI), MARTI PACIFERO et VIRTVS AVG(VSTI). Ces trois monnaies avaient été disposées le revers tourné vers le haut afin que ceux-ci soient visibles au moment de la fermeture de la tombe. D'autre part, dans la partie centrale de la sépulture, associés aux ossements, figuraient deux sesterces de Faustine II (145-175), vieux alors d'un siècle et demi, mais toujours parfaitement lisibles, l'un montrant au revers MATER MAGNAE, Cybèle, l'autre à la légende VENVS, constituant la partie « féminine » du dépôt. N. Crummy y voyait très logiquement la représentation symbolique des parents du petit défunt.

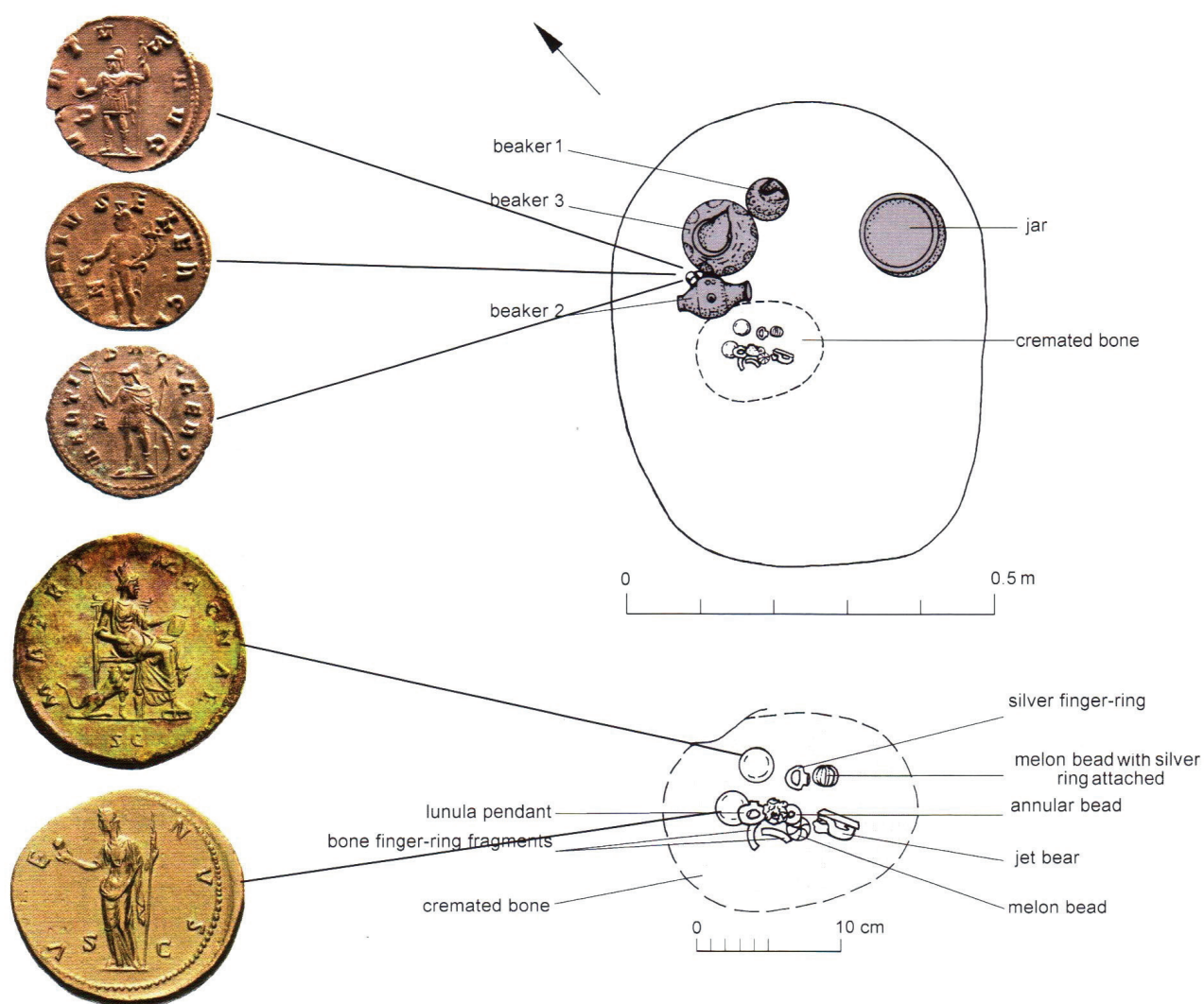


Fig. 1 - Plan de la tombe 166 d'Abbey Field à Colchester (d'après un dessin de E. Spurgeon, © Colchester Archaeological Trust & Crummy 2010, p. 42, fig. 3) ; les monnaies illustrées ne sont pas les pièces originales mais des exemplaires identiques

## 1. UNE ARCHÉOLOGIE DU GESTE

Cette découverte majeure fut le point de départ d'une enquête que nous menons depuis une dizaine d'années sur la monnaie en contexte funéraire, enquête que poursuit désormais Jean-Patrick Duchemin dans le cadre de sa thèse de doctorat. Cette sépulture, en effet, réunissait l'essentiel des questionnements sur la monnaie dans la tombe : le choix des dénominations, le choix de l'iconographie, la scénographie, la topologie et, finalement, la relation intime évidente entre la monnaie et le défunt en tant qu'individu intégré dans une structure familiale (Doyen 2012, p. XIII-XIV).

Un autre élément majeur qui se dégageait de l'organisation de cette sépulture est le fait que la mise en scène s'adressait non pas au défunt, mais bien aux « spectateurs ». Le fait avait déjà été relevé précédemment. On se souviendra de l'existence en contexte funéraire, dès la fin de l'Âge du Fer, de dépôts alimentaires en trompe-l'œil : par exemple des pièces osseuses éparses – une tête coupée dans l'épaisseur, quelques côtes, deux pattes et la queue d'un porc – disposées de manière à faire croire à la présence du corps entier de l'animal (Méniel 2001, p. 117-120).

### 1.1. UN NOUVEAU PARADIGME : L'ARCHÉOTHANATOLOGIE

Depuis une vingtaine d'années, le développement d'une « nouvelle archéologie funéraire » a permis des avancées décisives dans notre compréhension des gestes entourant le passage du monde des vivants à celui des morts. De ce fait, un concept d'« archéothanatologie » a été proposé par Bruno Boulestin et Henri Duday lors d'une table ronde qui s'est tenue à Sens en 1998, mais dont le texte ne fut malheureusement publié que sept ans plus tard, retardant d'autant la diffusion d'un concept pourtant utile à toute la communauté scientifique (Boulestin & Duday 2005).

L'archéothanatologie constitue désormais un véritable paradigme : il porte sur l'étude des différents aspects biologiques, sociologiques et culturels de la mort dans les populations anciennes. Branche de la paléanthropologie et équivalent approximatif de l'« *anthropology of death* » des Anglo-saxons, l'archéothanatologie fait appel aux données du terrain issues de la fouille, à l'anthropologie biologique, à l'anthropologie sociale et à l'ethnologie. Elle étudie de ce fait, selon les spécialistes, les processus anté-dépositionnels, dépositionnels et post-dépositionnels. Pour Isabelle Le Goff, « l'apport méthodologique est particulièrement manifeste dans le domaine de la crémation, car l'usage du feu conduit à la prise de contrôle de l'évolution naturelle du cadavre, multipliant les gestes techniques élaborés pour transformer le mort en défunt » (Le Goff 2016).

Le terme d'archéothanatologie tend aujourd'hui à remplacer les anciens concepts d'« anthropologie de terrain » ou d'« archéologie funéraire », qui présentent des inconvénients formels et sont sémantiquement trop restrictifs, l'archéothanatologie plaçant, elle, les restes du défunt au centre du discours.

Mais plus que vers un individu – défunt – c'est bien sur l'ensemble de la communauté à laquelle il appartenait que se portent désormais les regards des chercheurs. La tombe est en effet une des rares structures pour laquelle il est possible de restituer précisément l'état même dans lequel ses constructeurs l'ont laissée. Il convient donc à l'archéologue et aux collaborateurs auxquels il fait appel – céramologues, archéoanthropologues/archéothanatologues, archéozoologues et archéonumismates – de mettre en évidence l'ordonnement des gestes, qu'ils soient strictement techniques ou qu'ils relèvent de « rituels », dans le sens le plus large, pour autant que les deux soient distincts dans un processus aussi important que la gestion de la mort.

Grâce au dégagement de plus en plus soigneux des sépultures, dont la fouille est aujourd'hui souvent menée en laboratoire après prélèvement « en bloc » sur le terrain, il est désormais possible de suivre avec précision les différentes phases menant du mort au défunt, et, pour paraphraser *Le geste et la parole*, ouvrage célèbre d'André Leroi-Gourhan (1964-1965), de reconstruire sinon les paroles<sup>[1]</sup>, du moins les gestes aboutissant à une véritable théâtralisation de la sépulture. Cette incontestable « mise en scène » des restes osseux et du matériel qui les accompagne semble infiniment plus complexe qu'on l'a souvent supposé, avec, comme nous l'avons vu, parfois de véritables trompe-l'œil destinés à impressionner les participants/spectateurs aux funérailles, que ceux-ci relèvent de la famille élargie ou qu'ils soient de simples voisins. Le rôle social et fédérateur du mort ne peut être nié, aussi bien au moment des funérailles que par après, sous une forme que l'on peut qualifier de mémorielle. Limitée dans le temps (une seule génération, souvent) pour les individus « normaux », cette mémoire du mort peut cependant s'étendre sur plusieurs siècles pour des personnages exceptionnels sortis du cercle familial restreint pour en quelque sorte tomber dans le domaine public - c'est le cas pour de nombreux ensembles funéraires italiens étudiés dans ce volume par Flavia Marani. Mais pour des êtres réellement hors-norme, le culte mémoriel peut se poursuivre sur des millénaires : tombeau de l'apôtre Pierre à Rome<sup>[2]</sup>, mosquée du Prophète à Médine...

#### 1.2. LA PLACE DE LA MONNAIE DANS LA GESTUELLE FUNÉRAIRE

Dans la gestuelle funéraire, les monnaies occupent une place à part, car elles présentent des niveaux de lecture différents. Leur dénomination, leur alliage et donc leur couleur (relevant dès lors de la « culture phototropique » de F. Bisconti<sup>[3]</sup>, leur emplacement dans la sépulture, leur nombre et les éventuelles manipulations et dégradations dont elles peuvent avoir fait l'objet, et donc le rôle qu'on désire leur attribuer, s'ajoutent aux différentes strates d'informations qu'elles véhiculent grâce à leur iconographie, qui n'est désormais plus le seul critère à prendre en compte. Chaque monnaie demeure pourtant une véritable icône dont le choix en fonction du message qu'elle transmet, individuellement ou plus encore dans le cas d'associations de plusieurs pièces se répondant / se complétant / s'opposant, doit être décrypté en fonction de l'éventuelle origine ethnique, du statut social, du sexe ou de l'âge du défunt.

L'examen « archéologique » du numéraire en contexte funéraire devrait suivre les trois axes théoriques suivants :

[1] la « topologie » - dans le sens du positionnement de la monnaie dans un espace tridimensionnel et dans ses rapports avec le défunt et le reste du mobilier - ; [2] les éventuelles manipulations dont les monnaies ont fait l'objet<sup>[4]</sup> et, finalement [3] la monnaie en tant qu'artefact à fonction funéraire.

Cette approche a été développée par ailleurs sous forme de protocole de prélèvement (Doyen 2012).

<sup>[1]</sup> Nous verrons pourtant plus loin que le bruit joue sans doute un rôle dans le rituel.

<sup>[2]</sup> 1900 monnaies tardoromaines, byzantines, médiévales et modernes y ont été récoltées lors des fouilles de 1940-1949 : Serafini 1951, p. 225-244.

<sup>[3]</sup> La « *cultura fototropica* » de F. Bisconti, est évoquée dans ce volume par A. Hostein (p. 258) à propos du scintillement des monnaies d'orichalque fixées aux murs dans les catacombes romaines.

<sup>[4]</sup> C'est-à-dire les manipulations que les monnaies ont pu subir : coups de burin, de lime, rayures et graffiti, perforations, pliages. Le phénomène le plus important est le passage par le feu de monnaies déposées dans des sépultures à inhumation (Duchemin 2012, p. 163-167).

## 1.3. MONNAIE ET « GENDER STUDIES »

Mais avant d'aborder certains aspects du rituel, penchons-nous un instant sur les monnaies proprement dites. Même en numismatique, les « gender studies » sont désormais à la mode (par exemple de Callataÿ 2017). Si les Byzantins ont longtemps disserté sur le sexe des anges, une question que l'on peut soulever ici est de savoir si les monnaies ont un genre, et, dans l'affirmative, si ce critère a des implications sur leur usage dans les rites funéraires. Le problème, en apparence simple, est en réalité fort complexe, mais une évidence s'impose : les monnaies ont bel et bien un sexe, et en fonction de celui-ci, leur emploi dans les tombes pourrait ne pas être aléatoire. Ainsi François Wiblé, en 1999, avait été intrigué par la surreprésentation des images féminines au sein des sépultures de la nécropole de Brig-Glis, dans le Valais suisse (Wiblé 1999, p. 205). Dans le cas de Colchester, il est certain que les monnaies ont été sélectionnées en fonction de leur genre afin de constituer les deux « ensembles parentaux ». Il faut désormais prendre en compte cette caractéristique dans l'approche synthétique du numéraire issu des nécropoles.

Il convient dès lors de distinguer les monnaies masculines des monnaies féminines et des neutres. Par monnaies neutres, nous entendons des pièces portant sur une ou sur les deux faces, des objets et symboles auxquels on ne peut directement attribuer un caractère sexué, comme des autels ou des bûchers funéraires. Nous insistons sur le terme « directement », car il est certain que le signifié sous-jacent possède souvent un genre. Ainsi le paon, neutre, renvoie-t-il à Junon, féminin, les cervidés à Diane, le trident à Neptune ou le foudre à Jupiter. D'autres images sont moins spécifiquement genrées, comme les figurations d'éléphants, liées au concept d'*aeternitas*.



Fig. 2 - Templeuve-en-Pévèle, rue Grande Campagne (Nord, F), fouilles Inrap sous la dir. de É. Gillet : détail du dépôt de monnaies du caveau 26 (© É. Gillet)

De manière pratique, en vue d'un traitement statistique des données, nous suggérons de donner une lettre majuscule M, F ou N pour définir le genre de l'image figurant sur le droit des monnaies, et une lettre minuscule (ou un point d'interrogation dans le doute) pour le revers. En mettant entre crochets les monnaies topologiquement liées, il est dès lors possible de visualiser facilement le genre dominant d'un ensemble ou même d'un sous-ensemble provenant d'un contexte funéraire. Nous obtenons ainsi pour la tombe de Colchester déjà citée, la formule  $[Mm + Mm + Mm]$  (les trois antoniniens à revers militaires) +  $[Ff + Ff]$  (les deux bronzes de Faustine II) =  $[M^3 m^3] + [F^2 f^2]$ . De même, la formule « genrée » de trois groupes de monnaies issus du caveau 26 de Templeuve-en-Pévèle, dans le département français du Nord (fig. 2)<sup>[5]</sup>, devient  $[Mn + Mf + M? + Mn + Mf + M? + Mf] + [Mf + Mn] + [Mf + Mf + ?f + ?] = [M^7 f^3 n^2 ?^2] + [M^2 fn] + [M^2 ? f^?]$  soit, en résumé  $[M^{11} f^7 n^3]$ . Dans ce dernier cas, celui d'une sépulture d'un enfant de sexe indéterminé, nous observons une incontestable

<sup>[5]</sup> Fouille de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), sous la direction d'Évelyne Gillet.

prépondérance des portraits virils au droit des monnaies, mais, très curieusement, aucun caractère masculin ne figure sur les revers. Sur cette face, on relève par ailleurs un pourcentage inhabituel de figurations neutres – trois attestations contre sept images féminines. Là encore, cette distribution ne peut être en aucun cas aléatoire et relève d'un choix dont la signification, faute d'éléments de comparaison, nous échappe encore. Ainsi, nous obtenons, dans le cas de tombes à monnaies multiples, ou même à monnaie unique puisque les deux faces sont genrées, des assemblages sexués qu'il est possible de traiter statistiquement afin de comparer ces informations aux données de plus en plus précises et abondantes de l'anthropologie. En résumé : existe-t-il un rapport entre le sexe du défunt et le genre dominant des monnaies déposées ?

## 2. LES TROIS ASSEMBLAGES TYPOLOGIQUES DE MONNAIES EN CONTEXTE FUNÉRAIRE

D'un point de vue général, nous avons distingué naguère trois types d'assemblages typologiques bien différenciés de monnaies déposées dans les tombes (Doyen 2016)<sup>[6]</sup> : les monnaies « de passage », les monnaies « de représentation » et les monnaies « de fermeture ». Dans chaque cas, diverses variables d'ordre technique, iconographique ou de traitement montrent l'existence d'un véritable « arbre de décision » tel que l'ont défini les spécialistes de la « monnaie primitive » (Schoonheydt 2013, p. 14-16). Les exemples auxquels nous ferons appel au cours de ce bref exposé se situent tous bien loin de la Méditerranée, thème pourtant de ce colloque. Ils proviennent en effet de nécropoles situées dans un rayon d'une centaine de kilomètres centré sur le nord de la *Gallia Belgica*, une région particulièrement dynamique dans le domaine de l'archéothanatologie. En effet, de nombreuses fouilles récentes, bien documentées, y ont permis de définir un certain nombre de concepts portant essentiellement sur des associations de monnaies ; les recherches menées par J.-P. Duchemin, déjà cité, y occupent une place prépondérante (Duchemin 2012).

Les assemblages décrits ci-après doivent être pris pour ce qu'ils sont : de simples groupements typologiques fondés soit sur un état physique (brûlé/non brûlé, par exemple), soit sur des associations (portrait masculin + portrait féminin, décrit comme « couple monétaire » ; triplet homme/femme/enfant, définit comme « famille monétaire »), soit encore sur des critères topologiques (monnaies dans les orbites ou dans la main, par exemple). En aucun cas, il ne faut y chercher un caractère fonctionnel lié à l'intitulé que, par facilité, nous leur avons donné, ou d'y voir une tentative d'interprétation. Ainsi les monnaies « de passage » doivent-elles être prosaïquement comprises comme témoignant de la transformation, via le bûcher, de l'état de cadavre à celui d'amas d'ossements. Inutile d'y chercher un quelconque passage du Styx ou de tout autre Achéron... Dans ce premier essai de nomenclature, nous avons tout au plus tenté de constituer un lexique destiné à mettre des mots sur des assemblages élémentaires ou sur des concepts qui nous paraissent récurrents. Rappelons toutefois que cette nomenclature a été établie à partir d'exemples issus d'une seule et même région, dans le nord de la France, sur un laps de temps d'environ six siècles (c. 150 av. J.-C. - c. 500 ap. J.-C.). D'autres périodes plus récentes de la même zone géographique, ou d'autres régions, montreront bien évidemment d'autres assemblages que ceux relevés ici.

<sup>[6]</sup> J'exclu donc ici les monnaies relevant du *refrigerium*, un phénomène décrit en détail dans ce volume par Flavia Marani (p. 266-268).



### 2.1. LES MONNAIES « DE PASSAGE »

Nous avons, d'une part, isolé ce que nous avons dénommé des monnaies « de passage », qui accompagnent le défunt soit sur son lit de mort au moment de sa toilette (Toynbee 1971, p. 44), soit au moment de la crémation, soit encore à l'issue de la récolte des ossements destinés à la tombe et leur réunion dans un vase ou un contenant en matériau périssable. Ces monnaies sont presque systématiquement brûlées. Les températures atteintes pouvant dépasser le point de fusion du cuivre expliquent l'existence de flans déformés, voire amputés d'une partie de leur surface (fig. 3). Notons que le cuivre des *asses* fond vers 1080° ; les alliages à 10/15 % d'étain deviennent plastiques à 800-900° et fondent à 1000° (Ancel 2012, p. 46). La température atteinte lors de la crémation est depuis longtemps proposée par les anthropologues lors de l'étude ostéologique qui détermine ce critère en fonction de la coloration des ossements et leur taux de fragmentation. Ils passent du jaunâtre (90 minutes à 100/200°) au blanc (90 minutes à 800/900°) (Ancel 2012, p. 46, fig. 15). Ces données doivent permettre à l'archénumismate de déterminer l'importance des agressions subies par la monnaie, qui peuvent être minimales et échapper à un œil non averti (Doyen 2012, p. IX, fig. 2) (fig. 4).



Fig. 3 - Marquion - Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais, F) : dupondius d'Hadrien frappé à Rome en 127-128 (BMC 1327, type Salus), partiellement fondu (fouilles Inrap sous la dir. de Cl. Barbet, sect. 22-23, hypogée 428, inv. PO 428-78a, © J.-M. Doyen)

Fig. 4 - Marquion - Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais, F). A. Sép. 77 : as de Néron (RIC 475) partiellement brûlé ; B. Sép. 289 : as de Néron (RIC 347) présentant de légères traces de combustion (fouilles Inrap sous la dir. de D. Gaillard, © J.-M. Doyen)

A



B



Mais certains exemplaires, pourtant classés parmi les « monnaies de passage » en raison de critères topologiques, n'ont subi aucune atteinte du feu, soit que ces monnaies se soient trouvées à la périphérie du bûcher lors de la crémation, soit qu'elles aient été ajoutées après la sélection des ossements incinérés. La présence régulière, dans les résidus du *bustum*, de gouttelettes d'alliage cuivreux montre qu'une partie des objets déposés sur le bûcher disparaissaient au cours de la combustion. Si l'on imagine que certains de ces artefacts devaient encore jouer un rôle par la suite en accompagnant le défunt dans l'au-delà, on peut envisager qu'il s'agit d'objets de substitution. Plusieurs monnaies non brûlées ont été découvertes emballées dans un morceau de toile (linceul ? bourse en tissu comme en Afrique du Nord ? : voir *infra* p. 155 n. 17), par exemple en France à Marquion (fig. 5), en Grande-Bretagne à Lankhills/Winchester (Booth *et al.* 2010) ou en Suisse au *Vicus Petinesca* (Frey-Kupper 2006). Par la suite, lors du passage plus systématique de l'incinération à l'inhumation, les monnaies « de passage », brûlées alors que le corps est seulement déposé, bénéficient parfois d'une mise en scène spécifique : on les retrouve dans la main, dans la bouche, dans les orbites.



Fig. 5 - Marquion - Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais, F) : as d'Hadrien frappé à Rome en 126 (BMC 1348, type Salus) emballé dans un fragment de tissu (fouilles Inrap sous la dir. de D. Gaillard, secteur F1, sép. 241, © J.-M. Doyen)

Sans doute, cette « monnaie de passage » est-elle à l'origine du mythe de l'« obole à Charon » bien ancré dans l'esprit des archéologues depuis la Renaissance et dont on essaye désormais de se libérer (Doyen 2017). Mais peut-on raisonnablement exclure qu'une partie de la population des provinces occidentales de l'Empire ait connu le mythe grec d'un « passeur d'âmes » ? On sait que les Romains n'ont jamais formalisé leurs rituels sous une forme écrite. Certaines normes largement répandues impliquent dès lors un autre médium de diffusion. Charon peut faire partie de ces mythes transmis oralement auprès de certaines couches de la population<sup>[7]</sup>.

## 2.2. LES MONNAIES DE « REPRÉSENTATION » (LES SUITES NARRATIVES)

À côté des monnaies « de passage », liées directement au défunt, quel que soit le rôle que l'on veut leur accorder, apparaissent des pièces, parfois fort nombreuses, dont ne peut être nié le caractère essentiellement narratif, fruit de l'association entre un choix effectué selon des critères multiples (taille et couleur du métal, forme, thématique, statut du pouvoir émetteur),

<sup>[7]</sup> Il convient de ne pas sous-estimer les connaissances mythologiques des populations romaines de Gaule du Nord, même en milieu rural, montrant la diffusion sans doute orale des légendes. Nous prendrons pour exemple la présence dans la sépulture F.60 de Templeuve-en-Pévèle (Nord, F : fouille de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sous la direction d'Évelyne Gillet) d'un *dupondius* d'Hadrien (BMC 1334) au revers du Pégase prenant son envol, un type rare pourtant attesté par ailleurs dans des tombes. Rappelons que le Pégase psychopompe, animal solaire, est principalement figuré sur des monuments funéraires.

et leur disposition dans l'espace. Ces monnaies, qui ont souvent bénéficié d'une sélection liée à leur iconographie, sont mises en scène non plus pour le défunt, qui dispose de « sa » monnaie (rarement deux) mais pour les participants aux funérailles. Ainsi, l'inhumation de la tombe 439 de Marquion – Sauchy-Lestrée (voir *infra* § 3), une sépulture d'un individu adulte de sexe indéterminé, a livré seize monnaies (*terminus post quem* : mi-346), dont huit soigneusement alignées le long du cercueil, à l'extérieur de celui-ci.

Les monnaies « de représentation » peuvent constituer des suites narratives, la plus fréquente étant l'association M/F, que nous avons définie comme « couple monétaire ».

Nous avons évoqué pour la première fois l'existence de ces « couples monétaires » en contexte funéraire lors de l'étude de la nécropole de la Citadelle d'Amiens (Doyen 2016). À cette occasion, nous avons relevé trois sépultures amiénoises (I.052, I.074 et I.154) munies de deux monnaies, l'une avec un portrait féminin, l'autre masculin. Nous avons insisté sur le fait que les défunts n'étaient pas systématiquement des immatures, comme c'est la règle absolue dans le cas des triplets monétaires associant l'image d'un enfant pris entre ses deux « parents », dont il sera question ci-dessous.

Concernant les « couples monétaires », associant un portrait masculin à une image féminine (impératrice, buste de Rome ou de Constantinople<sup>[8]</sup>) les fouilles de Famars (Nord, F) ont permis d'accroître le corpus de trois unités certaines et d'une probable (tableau fig. 6), auxquelles s'ajoutent deux attestations sur le même site, d'époque mérovingienne cette fois. Les exemples sont désormais très nombreux et proviennent de toutes les régions de la partie occidentale de l'Empire<sup>[9]</sup>. En outre, le même principe de « couples monétaires » est désormais attesté dans les dépôts de fondation d'édifices, en Gaule (Autun : Quenton & Soum 2018) comme en Pannonie (*Carnuntum* : Perassi 2018, p. 95, fig. 8). Ces deux cas, parfaitement documentés, concernent des deniers d'époque sévérienne.

Sépulture	Monnaie masculine	Monnaie féminine	Sexe du défunt	Âge	Datation
4	Imit. radiée (buste barbu)	Imit. <i>Constantinopolis</i>	homme	>50	
55	Imit. radiée (buste barbu)	Théodora	adolescent	9,5-15	
61	Constantinien imberbe	<i>Urbs Roma</i>	homme	>35	
68	Imit. radiée (buste barbu)	?	adulte	>20	
23	Constantin I imberbe	Imit. <i>Urbs Roma</i>	adulte	>20	méro ?
24	Claude II barbu	Imit. <i>Urbs Roma</i>	adulte	>20	MA2

Fig. 6 – Les « couples monétaires » de la nécropole de la rue Roger Salengro à Famars (Nord, F) (fouille Inrap sous la dir. de B. Leriche)

<sup>[8]</sup> Les bustes de Rome et de Constantinople, quoiqu'apparemment « militaires » puisque casqués, renvoient bien à des images féminines : dans l'iconographie monétaire romaine, la légende *Virtus*, souvent erronément traduite par « la Virilité », est illustrée par l'image d'une Amazone dont le sein droit est coupé afin de ne pas être gênée lors du tir à l'arc.

<sup>[9]</sup> On en trouvera par exemple plusieurs attestations dans l'inventaire de tombes d'enfants de A. Andújar Suárez et C. Blázquez Cerrato publié dans ce volume : Colchester, Abbey Field, t. AF25 (Antonin le Pieux/Faustine II), Colchester Butt Road, t. 278 (Hadrien/Julia Maesa). Voir également les remarques de A. Hostein ci-dessous (p. 256, n. 44).

À Amiens, les trois « couples monétaires » recensés avaient été respectivement attribués à un homme de 20/29 ans (I.052), un enfant de 2/4 ans (I.074) et un adulte de sexe indéterminé (I.154). À Famars, l'âge s'étale entre neuf ans et au-delà de la cinquantaine. Nous noterons que sur les huit tombes<sup>[10]</sup> dotées de « parents monétaires » pour l'instant recensées dans le nord de la Gaule, aucune n'a pu être attribuée avec certitude à une femme. En revanche, l'âge ne semble pas constituer un critère d'attribution de « couples monétaires ».

Nous pouvons ajouter – et la constatation n'est sans doute pas anodine – que dans deux cas (Sp. 4 et 23 de Famars), l'un des deux « conjoints virtuels », l'épouse en l'occurrence, se trouvait dans le remblaiement de la tombe et non pas associée au squelette. Nous pouvons dès lors avancer que cette épouse/mère a été ajoutée lors d'un geste qui s'est produit au cours du remblaiement de la fosse. Nous dénommerons « monnaies de fermeture » ces dépôts postérieurs à la mise en place du couvercle du contenant en bois, ou des premières pelletées de terre dans le cas d'inhumations en pleine terre. Leur position aléatoire sur une hauteur de près d'un mètre dans le remplissage et leur décentrage par rapport au squelette exclut un dépôt systématique sur le couvercle du cercueil éventuel<sup>[11]</sup>.

Plus rares sont les associations du type « famille monétaire » déjà évoquées. Les groupes de trois monnaies – enfant/père/mère – accolées se rencontrent seulement dans des tombes d'enfants, que ce soient des incinérations ou des inhumations (Duchemin 2012, p. 159-160). La règle veut que l'image monétaire de l'enfant (en général un César de la famille constantinienne puisque toutes les attestations actuellement relevées datent du milieu du IV<sup>e</sup> s.) soit prise entre celles des parents. De curieux substituts ont été relevés. Ainsi, dans les tombes d'époque valentinienne, période pendant laquelle on ne frappe plus à l'effigie des impératrices, il faut puiser dans le numéraire antérieur (Théodora, Helena ou Fausta) pour trouver un portrait féminin. Parfois même, faute de mieux, c'est l'image de Rome ou de Constantinople ornant les émissions urbaines des années 330-341 qui joue le rôle de la mère, le portrait du jeune Gratien, âgé de sept ans lors de son accession au pouvoir, servant alors d'image enfantine.

La mise en scène peut être complexe et intégrer des variables qui n'ont pas encore été toutes répertoriées. Dans le cas d'inhumations, le nombre et la position des monnaies (latéralisation) sont de toute évidence liés au sexe du défunt, comme l'a naguère montré J.-P. Duchemin (2012, p. 175-176). Ainsi, nous pouvons constater que les monnaies placées dans la bouche ne se rencontrent que dans les sépultures masculines, comme d'ailleurs celles placées dans les orbites et celles disposées au niveau du buste ou placées hors cercueil, plus précisément au chevet. Inversement, les tombes féminines sont les seules à présenter des monnaies disposées près de la tête ou hors cercueil, mais cette fois aux pieds. Le nombre de monnaies semble également un critère, comme l'a autrefois montré Fr. Wiblé pour les tombes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. du Valais, où les tombes féminines n'avaient généralement pas plus de trois monnaies, contrairement aux tombes masculines (Wiblé 1999, p. 205).

Le choix iconographique privilégie souvent les représentations d'autels, soit comme motif principal, soit comme motif adventice. Le choix iconographique et la mise en scène sont patents dans l'hypogée 429 de Marquion, dont il sera question ci-dessous (§ 3). La face d'apparition privilégie de telles représentations : elles sont généralement tournées vers le haut,

<sup>[10]</sup> Dans la tombe 124 de Famars, nous relevons la présence d'un Constantin I<sup>er</sup>, un Constance II César et d'une *Constantinopolis*, mais les trois monnaies avaient été disposées à trois endroits différents : de part et d'autre du crâne et à hauteur de l'épaule gauche. Il s'agit ici de la tombe d'une femme âgée de plus de 60 ans.

<sup>[11]</sup> Ces informations sur la localisation – malheureusement non relevée avec précision – des monnaies figurant dans le remblaiement des fosses sépulcrales de Famars nous ont été fournies par le fouilleur, B. Leriche.

de manière à être bien visibles par les participants aux funérailles à qui ce type de message s'adresse, le mort jouant ici un rôle purement passif.

### 2.3. Les monnaies « de fermeture » ou « mémorielles »

On sait depuis les travaux d'E. Salin en 1952 que « le remplissage des fosses sépulcrales témoigne d'apports de matériaux divers, étrangers au sol naturel. Il est probable que, dans beaucoup de cas, ces apports sont d'ordre rituel » (Salin 1950-1959, IV, p. 198). On est dès lors surpris du peu de soin généralement apporté à l'examen de cette partie pourtant importante de la sépulture. En effet, le remblai des tombes est encore trop souvent considéré comme le témoin d'un simple acte technique. Il n'est que très rarement fouillé avec le soin qu'il mérite – alors que des aménagements discrets peuvent être mis en évidence, par exemple des conduits à libations en bois – et le matériel qu'il contient est trop systématiquement considéré comme « hors contexte ».

Or à Famars (Nord, F) dans la nécropole de la rue Roger Salengro, par exemple, sur les 62 tombes relevant de l'Antiquité tardive, pas moins de 30 ont livré comme seule et unique monnaie un exemplaire provenant du remplissage. Vu la fréquence du phénomène, l'hypothèse d'une présence accidentelle doit être exclue : on conçoit difficilement que ces monnaies se retrouvaient dans de telles quantités de manière fortuite dans la partie supérieure des fosses, alors qu'elles sont totalement absentes au-dehors de ces structures, la nécropole en question se situant en dehors de l'habitat.

L'importance de ce geste « de fermeture », attesté uniquement dans le remblai des sépultures et faisant entre autres usage de monnaies – un exemplaire, plus rarement deux – est assez variable. Il concerne 4,5 % des 62 sépultures à monnaies de la nécropole de la rue Perdue à Tournai (Hainaut, B : Brulet & Coulon 1977), et plus de 47 % des 33 tombes à monnaies de Famars. Certaines nécropoles semblent pourtant largement échapper à ce rite, sans que l'on sache s'il ne s'agit pas d'un simple problème documentaire.

D'autres sépultures de Famars comptent parfois deux monnaies, relevant dès lors du concept de « couple monétaire », l'une est disposée dans la tombe, l'autre apparaît dans le remplissage de la fosse. Dans le cas de ces monnaies dupliquées, nous n'avons relevé qu'une seule paire de monnaies du même sexe, masculin en l'occurrence. La tendance est donc bien de créer des « couples monétaires » genrés.

En conclusion, les fouilles récentes de plusieurs nécropoles de *Gallia Belgica* ont permis de mettre en évidence des gestes sinon inédits du moins non formellement reconnus, qui interviennent entre la fermeture du cercueil et le début du remblaiement de la fosse funéraire, et la mise en place du marquage au sol définitif de la tombe. Des monnaies seraient jetées (ou déposées ?) pendant le rebouchage, peut-être en même temps que sont effectués des rites de libations qui seraient attestés par le dépôt d'un ou plusieurs tessons, plus rarement de récipients complets. Nous dénommerons dès lors « monnaies de fermeture » ces dépôts postérieurs à la mise en place du couvercle du coffre funéraire, ou des premières pelletées de gravats dans le cas d'inhumations en pleine terre. Leur position aléatoire dans le remplissage exclut un dépôt systématique sur le couvercle du cercueil lorsque celui-ci est présent. Ces gestes accompagneraient peut-être des feux rituels disposés dans le remblai même des sépultures, une hypothèse avancée il y a longtemps (Salin 1950-1959, p. 202-212), abandonnée depuis, mais qui mériterait d'être revue à la lumière des découvertes récentes.

À Famars et à Amiens, nous sommes donc en présence d'un rite qui se place dans la continuité d'un phénomène précédemment négligé, mais récemment remis en lumière par Edward Biddulph à partir de la présence récurrente, dans le remplissage des sépultures, de tessons soi-disant « hors contexte » (Biddulph 2015). Ceux-ci témoigneraient en réalité de rites de libation, attestés par le dépôt d'un ou plusieurs fragments de récipients en terre cuite,

geste relevant du principe bien connu de la *pars pro toto*. Notons au passage que nous avons relevé de manière assez fréquente la présence de coquille d'œuf prise dans la gangue des monnaies. Là aussi, étant donné la symbolique de l'œuf, il est bien difficile d'y voir le seul fruit du hasard.

Quant à la symbolique du geste de jeter une unique monnaie lors du remblaiement de la sépulture, elle est peut-être plus complexe qu'il n'y paraît. Ainsi, Bruno Callegher nous a signalé que la tradition, dans le village du Frioul dont il est originaire, était le jet d'une monnaie sur le cercueil lors du remblaiement de la tombe. Or, ce n'était ni le geste, ni le fait de lancer une monnaie en tant que telle qui avait de l'importance, mais bien le bruit que faisait ladite monnaie sur le cercueil, rappelant de manière sonore au défunt qu'on pensait à lui. Un rituel de ce type – mais d'autres explications sont évidemment possibles – pourrait par exemple expliquer la présence, dans l'inhumation 106 de la nécropole d'Amiens, d'une monnaie clairement située au-dehors du cercueil en bois, dont les limites sont bien marquées par la présence de clous en fer.

Notons finalement que dans plusieurs cas, une monnaie a été introduite dans la tombe bien après sa fermeture, par l'intermédiaire d'un conduit à libations (Duchemin 2018). Nous avons observé plusieurs cas de désaccord chronologique – de l'ordre d'une génération – entre la datation du mobilier et la date de la monnaie la plus récente, s'écartant elle-même de la date des autres monnaies. Plutôt que d'y voir une mauvaise datation de la céramique, la présence d'un conduit à libation non repéré à la fouille constitue l'explication la plus plausible. On peut dès lors évoquer ici des offrandes monétaires à caractère mémoriel.

### 3. LES ENSEMBLES : POUR QUI ET POURQUOI ?

Nous avons examiné successivement les monnaies de passages, en principe uniques, les groupes de deux puis de trois monnaies. Qu'en est-il des ensembles mettant en jeu un nombre de monnaies beaucoup plus important ?

Les fouilles menées sous la direction de Claire Barbet par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) à Marquion – Sauchy-Lestrée, dans le Pas-de-Calais (F), ont permis la mise au jour, parmi d'autres sépultures, de quatre extraordinaires hypogées creusés dans l'argile. Leur dégagement a nécessité des terrassements considérables (fig. 7).



Fig. 7 - Vue du chantier de Marquion – Sauchy-Lestrée (fouilles Inrap sous la dir. de Cl. Barbet) : dégagement de l'hypogée 429 (© Cl. Barbet)

L'hypogée qui retiendra ici notre attention est celui qui porte le n° 429. Il est daté des alentours de 95 ap. J.-C., c'est-à-dire à la toute fin du règne de Domitien (81-96). Cet hypogée 429 a livré 21 monnaies, toutes réunies à l'intérieur d'un coffret en bois orné de plaquettes d'os gravé, contenant les restes incinérés d'un individu adulte de sexe indéterminé. Le démontage de la structure a été effectué en laboratoire (fig. 8A et 8B) ; de ce fait toutes les monnaies ont été prélevées selon le protocole désormais classique (Doyen 2012). Nous disposons ainsi d'informations extrêmement précises sur les gestes qui ont précédé la fermeture du coffret.

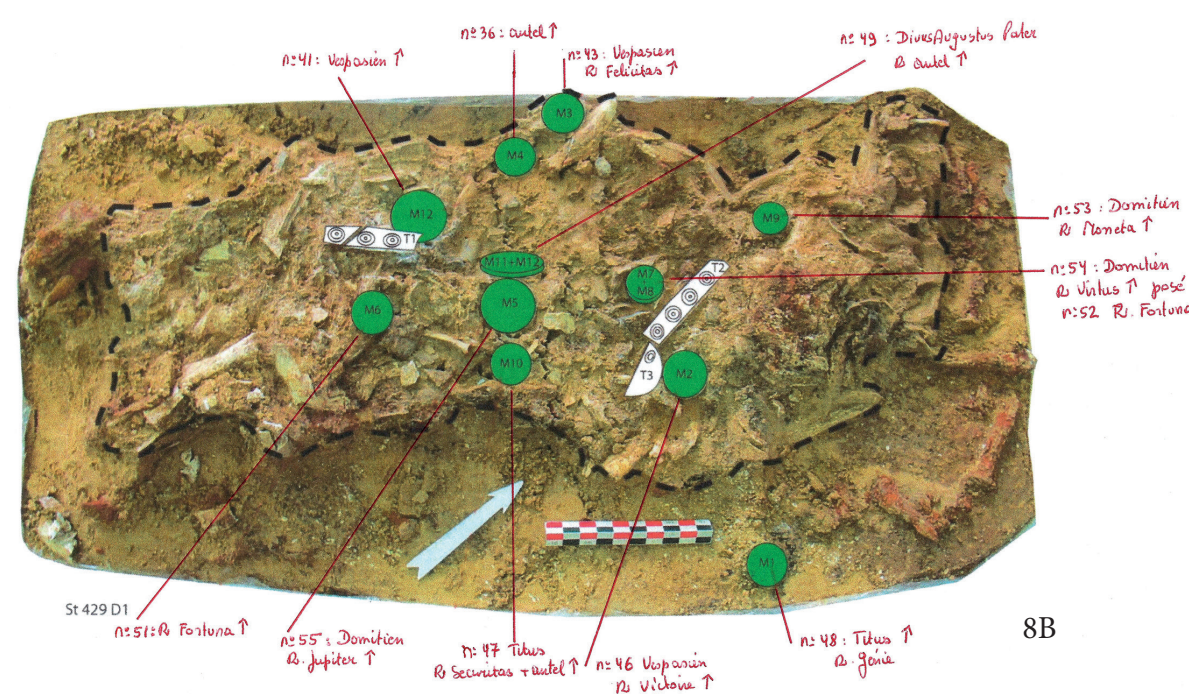
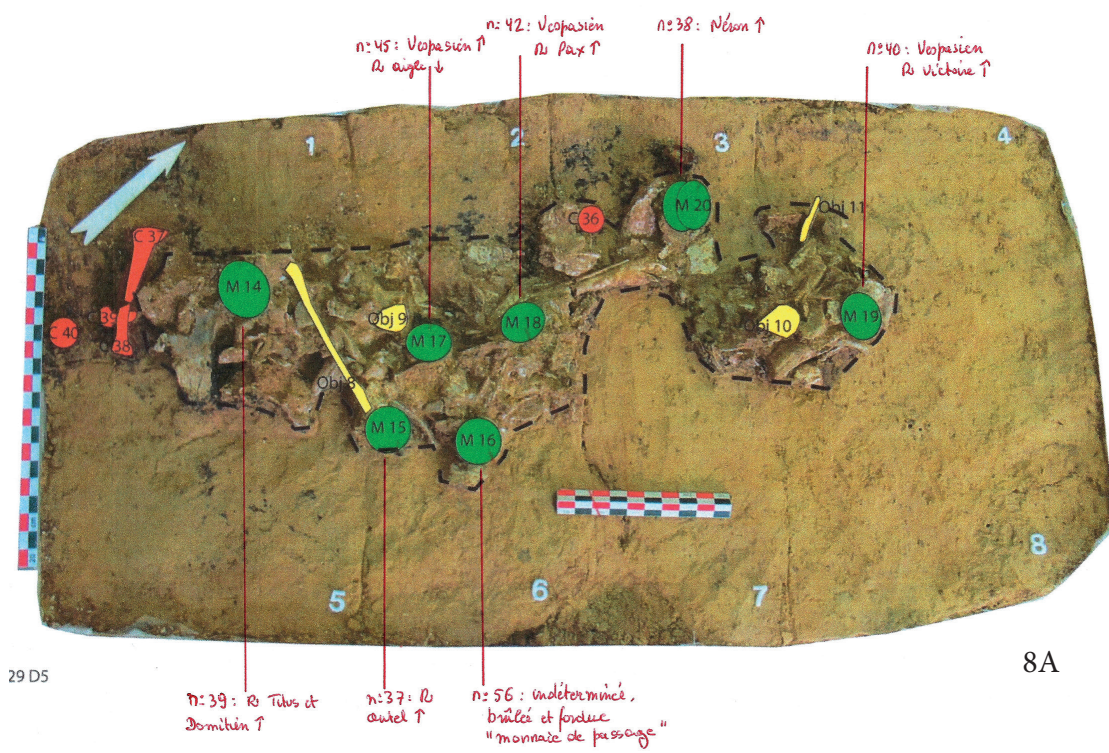




Fig. 8 - Marquion - Sauchy-Lestrée (fouilles Inrap sous la dir. de Cl. Barbet), hypogée 429 : minutes du protocole de dégagement des couches D1 (fig. 8A) et D5 (fig. 8B) du coffret contenant l'incinération (fig. 8C) (© Cl. Barbet)

N°	Inv.	Date	Face d'apparition	Face cachée	Dénom.	État
<b>Couche (a)</b>						
1	M4	9-14	<b>Autel</b> de Lyon	T. l. d'Auguste ou Tibère	As	<b>Brûlé</b>
8	M3	73	<i>Felicitas</i> , caducée, corne d'ab.	T. radiée de Vespasien âgé	<i>Dup.</i>	<b>Brûlé</b>
6	M12	71-78	T. l. de Vespasien âgé	Rome, Victoire, lance	Sest.	Pas brûlé
14	M11	80-81	<b>Autel</b> de <i>Providentia</i>	T. radiée d'Auguste à g.	As	<b>Brûlé</b>
18	M9	90-91	<i>Moneta</i> , balance, corne d'ab.	T. l. de Domitien adulte	As	<b>Brûlé</b>
19	M7	90-91	<i>Virtus</i> , lance, <i>parazonium</i>	T. l. de Domitien adulte	As	<b>Brûlé</b>
17	M8	90-91	<i>Fortuna</i> , gouvernail, corne d'ab.	T. l. de Domitien adulte	As	Pas brûlé
11	M2	77-78	Victoire, couronne, palme	T. l. de Vespasien âgé	As	Pas brûlé
13	M1	80-81	T. l. de Titus à g.	Génie, patère, <b>autel</b> , corne d'abondance	As	Pas brûlé
20	M5	92-94	Jupiter, Victoire, sceptre	T. l. de Domitien adulte	Sest.	<b>Brûlé</b>
12	M10	77-78	T. l. de Titus jeune	<i>Securitas</i> , sceptre, <b>autel</b>	<i>Dup.</i>	<b>Brûlé</b>
16	M6	90-91	<i>Fortuna</i> , gouvernail, corne d'ab.	T. l. de Domitien adulte	As	<b>Brûlé</b>



N°	Inv.	Date	Face d'apparition	Face cachée	Dénom.	État
<b>Couche centrale</b>						
15	M13	86	<i>Moneta</i> , balance, corne d'ab.	T. l. de Domitien adulte	As	<b>Brûlé</b>
<b>Couche (b)</b>						
4	M14	71	Titus et Domitien, lance, <i>parazonium</i>	T. l. de Vespasien âgé	Sest.	Pas brûlé
2	M15	15-37	<b>Autel de <i>Providentia</i></b>	T. radiée d'Auguste à g.	As	<b>Brûlé</b>
21	M16	?	?	Néron ?	As	<b>Fondu</b>
10	M17	77-78	T. l. de Vespasien âgé	<b>Aigle</b> sur globe	As	Pas brûlé
7	M18	72	T. radiée de Vespasien âgé	<i>Pax</i> , <b>autel</b> , branche, caducée	<i>Dup.</i>	Pas brûlé
5	M19	71-72	<i>Pax</i> , <b>autel</b> , branche, caducée	T. radiée de Vespasien âgé	<i>Dup.</i>	<b>Brûlé</b>
9	M20A	77-78	Victoire volant, bouclier	T. l. de Vespasien âgé	<i>Dup.</i>	<b>Brûlé</b>
3	M20B	65	Victoire volant, bouclier	T. nue de Néron adulte à g.	As	<b>Brûlé</b>

Fig. 9 - Marquion – Sauchy-Lestrée (fouilles Inrap sous la dir. de Cl. Barbet), hypogée 429 : disposition et état physique des monnaies du coffret réparties selon les deux principales couches de remplissage

Les monnaies se répartissent en deux couches, l'une superficielle (fig. 8B) et l'autre profonde (fig. 8A), elles-mêmes subdivisées en sous-couches au moment de la fouille. Une monnaie partiellement fondue (M16), peut-être un as de Néron, se situait dans la couche inférieure. Placée en périphérie de l'amas osseux et posée sur le premier niveau de celui-ci, sa position et son état physique, différent de celui des autres monnaies puisque c'est la seule à être partiellement fondue, montrent qu'elle possédait un statut différent pour celui ou celle qui a placé les ossements du défunt dans le récipient. L'hypothèse d'une monnaie « de passage », la seule de l'ensemble, semble devoir être ici retenue.

Le choix de l'iconographie et la disposition des monnaies de cet ensemble de Marquion montrent parfaitement le désir d'une mise en scène, voire d'une narration. Parmi les 21 exemplaires récoltés, quatre autels apparaissent, dont trois qui constituent la totalité du thème iconographique. Tous sont tournés vers le haut. En ce qui concerne les pièces dont le revers a été caché, nous notons encore trois autels, mais adventices cette fois, et surtout un aigle funéraire posé sur un globe – que nous aurions attendu déposé le revers placé vers le haut...

À Templeuve-en-Pévèle, déjà cité, une mise en scène identique a été relevée dans le caveau 26, celui d'un jeune enfant ayant bénéficié du dépôt de 14 monnaies (plus une potentielle « monnaie de fermeture » associée à un grand tesson, tous deux recueillis dans le remblai). Le temple de Janus (fig. 4B) ornant le revers d'un as de Néron a été mis en évidence lors de son dépôt, puisque l'image de l'édifice était disposée vers le haut. Isolé par rapport aux autres monnaies, cet as était déposé bien en évidence sur une *tegula* formant le pavage du caveau. Son caractère particulier – choix du type, mise en scène et localisation légèrement excentrée – mérite d'être relevé.

Une observation semblable avait déjà été faite à Paris au début du XVII<sup>e</sup> s. par l'archéologue français Paul Petau (1568-1614) (fig. 10). Son dessin de deux inhumations tardoromaines, remarquablement précis pour l'époque et qui a pour caractéristique d'illustrer le mobilier associé, montre à l'aide d'une flèche l'emplacement de deux monnaies jugées iconographiquement remarquables par l'auteur. Elles étaient toutes deux déposées dans la

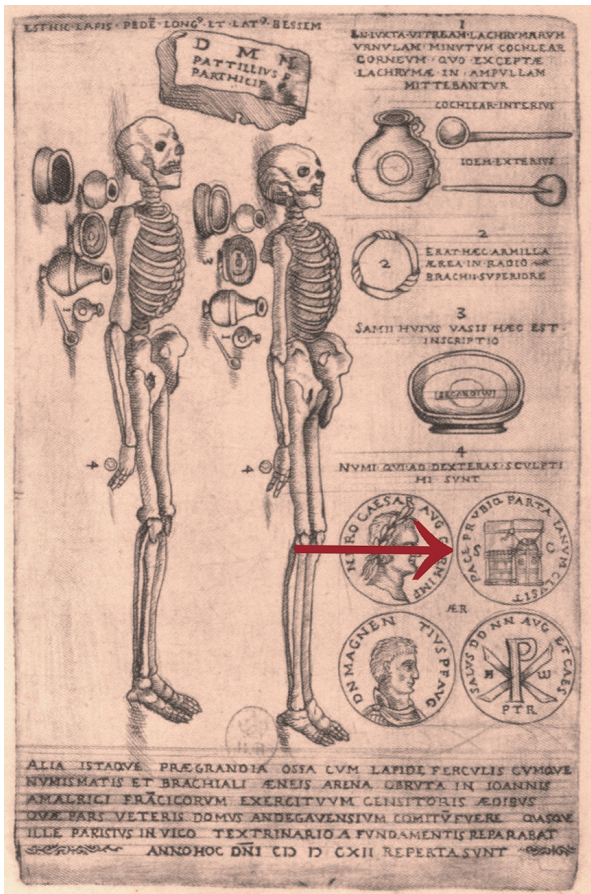


Fig. 10 - Paul PETAU, *Antiquariae supellectilis portiuncula*. Paris, 1610 [1612], pl. non foliotée

main droite des défunts : l’une est un as de Néron au temple de Janus, l’autre une *maiorina* de Magnence frappée à Trèves en 353, portant au revers un chrisme, un autre thème récurrent en contexte funéraire. Le même revers au temple de Janus apparaît dans nombre de sépultures de Gaule, par exemple dans une autre nécropole de Marquion. C’est pourtant loin d’être le revers le plus commun frappé par Néron puisque le thème de la Victoire volant domine à Lyon l’iconographie des *asses* de ce règne (van Heesch 2016, p. 350).

#### 4. LES MONNAIES ISOLÉES

Reste à examiner le cas le plus fréquent, celui de la monnaie isolée déposée dans la tombe.

Les monnaies dites « de passage » accompagnent le défunt soit sur son lit de mort, au moment de sa toilette, soit au moment de la crémation, soit encore à l’issue de la sélection des ossements destinés à la tombe et leur réunion dans un vase ou un contenant en matériau périssable. Dans le cas des incinérations, ces monnaies sont presque systématiquement brûlées. Des études statistiques fondées sur des centaines d’occurrences comparées à la structure de la circulation monétaire régionale, montrent le caractère non aléatoire des images véhiculées par ces monnaies, contrairement à la doxa qui veut y voir le seul fruit du hasard<sup>[12]</sup>.

<sup>[12]</sup> *Contra* Perassi 1999, p. 43. Doyen 2012, p. xii-xiii cite plusieurs exemples de sélection iconographique dans des nécropoles : à Lyon (surreprésentation des autels des Trois Gaules dans des contextes où les *asses* lyonnais ont depuis longtemps disparu de la circulation), au *Vicus Petinesca* (canton de Berne, CH) dans les nécropoles du « Keltenweg » et du « Römermatte », et à Cittanova (Émilie-Romagne, It) (dans les trois cas : surreprésentation des *asses* du type *DIVVS AVGVSTVS PATER / PROVIDENT* - autel), ou encore à

Le fait que la plupart de ces monnaies isolées aient été brûlées montre que pour accomplir leur rôle au sein du rituel, elles devaient passer par les flammes. Du reste, les figurations d'autels allumés, ou de leur substitut, très fréquentes parmi ces « monnaies de passage », prouvent la relation étroite entre le geste et l'image. Mais lors de l'étude des monnaies de la nécropole à inhumation de Nempont-Saint-Firmin, J.-P. Duchemin eut la grande surprise de constater qu'un nombre non négligeable de monnaies avaient été, elles aussi, brûlées, un geste qui se conçoit difficilement en dehors des incinérations (Duchemin 2012, p. 163-167). Bien plus, le réexamen de la céramique associée a montré qu'une bonne partie de la vaisselle de table accompagnant les défunts – cruches et gobelets à boire – portait, elle aussi, des traces de passage au feu. Depuis cette date, le nombre de nécropoles à inhumation dont les monnaies présentent fréquemment des traces de passage au feu a sensiblement augmenté, tout comme s'est élargie la zone géographique dans laquelle ce rituel est désormais attesté.

## 5. CONCLUSIONS

La plupart des tombes à monnaies, qui ne représentent en réalité qu'une partie des sépultures d'une nécropole, ne livrent qu'une unique pièce, définie comme « monnaie de passage ». Le rituel leur impose un passage par le feu. C'est généralement cette monnaie qui a été autrefois définie comme la très hypothétique « obole à Charon ». Toutefois, dans un certain nombre de cas, la monnaie originale, pour autant qu'il y en ait eu une, semble avoir été remplacée par un substitut, parfois conditionné de manière particulière.

À ce geste de base, vient se superposer le dépôt, en fonction de caractères spécifiques liés certainement à l'âge et, peut-être, au sexe du défunt, des assemblages de deux monnaies (les « couples monétaires »), parfois dissociées dans l'espace, et de trois monnaies (les « familles monétaires ») qui, elles, ne sont jamais séparées. Nous n'avons jusqu'à présent jamais relevé de groupe de quatre monnaies étroitement assemblées. En revanche, des associations plus complexes, impliquant parfois plusieurs dizaines de monnaies, semblent constituer de véritables suites narratives. Le respect du protocole de prélèvement permet de montrer une authentique scénarisation de ces monnaies dites « de représentation ».

Finalement, parmi les monnaies dites « de fermeture », c'est-à-dire celles disposées au cours du rebouchage de la fosse, des associations M/F permettent ici encore de distinguer des « couples monétaires », parfois dissociés dans l'espace, mais la faiblesse documentaire actuelle ne permet pas encore de définir une règle quelconque, si règle il y a.

Nous pensons avoir ainsi défini un certain nombre de cas de monnaies isolées, ou associées sous une forme plus ou moins complexe, déposées au sein des sépultures. Nous avons essayé d'être le plus neutre possible dans la terminologie. Seule la multiplication des exemples permettra une approche statistique de ces associations. Il sera alors possible de dater, de « genrer » pour utiliser un néologisme, et de cartographier ces gestes, puis de les intégrer dans la suite du processus menant du mort au défunt. Dans un stade ultérieur, il sera sans doute possible de donner un sens à ces gestes, mais nous en sommes encore loin. À n'en pas douter, la réponse sera, elle aussi, plurielle.

---

Marquion (Nord, F) (surreprésentation des autels : 46 % des monnaies). Mais, comme l'a très justement noté Duchemin 2012, p. 157, ces exemples datent tous du Haut-Empire.

## BIBLIOGRAPHIE

**Ance1 2012**

M.-J. ANCEL, *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule Belgique*. Archéologie et histoire romaine 23, Montagnac, 2012.

**Apollonj Ghetti et al. 1951**

B. M. APOLLONJ GHETTI, A. FERRUA, E. JOSI & E. KIRSCHBAUM, *Esplosioni sotto la confessione di San Pietro in Vaticano eseguite negli anni 1940-1949*. Città del Vaticano, 1951.

**Biddulph 2015**

E. BIDDULPH, Residual or ritual ? Pottery from the backfills of graves and other features in Roman cemeteries. In : BRINDLE *et al.* (éd.) 2015, p. 41-53.

**Booth et al. 2010**

P. BOOTH, A. SIMMONDS, A. BOYLE, S. CLOUGH, H. E. M. COOL & D. POORE, *The Late Roman cemetery at Lankhills, Winchester. Excavations 2000-2005*. Oxford Archaeology Monograph 10, Oxford, 2010.

**Boulestin & Duday 2005**

B. BOULESTIN & H. DUDAY, Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. In : MORDANT & DEPIERRE (dir.) 2005, p. 17-30.

**Brindle et al. (éd.) 2015**

T. BRINDLE, M. ALLEN, E. DURHAM & A. SMITH (éd.), *TRAC 2014. Proceedings of the twenty-fourth annual Theoretical Roman Archaeology Conference which took place at the University of Reading 27-30 March 2014*. Oxford - Philadelphie, 2015.

**Brulet & Coulon 1977**

R. BRULET & G. COULON, *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain VII, Louvain, 1977.

**Crummy 2010**

N. CRUMMY, Bears and coins : the iconography of protection in Late Roman infant burials. *Britannia* 41, 2010, p. 37-93.

**de Callataÿ 2017**

FR. DE CALLATAÿ, Introduction : pour une lecture déssexualisée du matériel numismatique et une étude genrée des trouvailles, *Bulletin de la Société française de numismatique* 72/10, 2017, p. 389-394.

**Doyen 2012**

J.-M. DOYEN, The chairman's address. The "Charon's obol" : some methodological reflexions, *Journal of Archaeological Numismatics* 2, 2012, p. I-XVIII.

**Doyen 2016**

J.-M. DOYEN, Le rôle des monnaies dans les rituels funéraires : les apports d'Amiens. In : *Les fouilles archéologiques de la Citadelle d'Amiens ? Des Romains au Renzo Piano Building Workshop*. Cat. d'exposition, Musée de Picardie, Amiens, 16 avril - 27 oct. 2016, p. [30-31].

**Doyen 2017**

J.-M. DOYEN, Une monnaie pour le mort - des monnaies pour les vivants. L'obole à Charon : la fin d'un mythe ? In : HANUT (dir.) 2017, p. 93-100.

**Dubuis, Frey-Kupper & Perret (éd.) 1999**

O. F. DUBUIS, S. FREY-KUPPER & G. PERRET (éd.), *Trouvailles monétaires de tombes. Actes du deuxième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Neufchâtel, 3-4 mars 1995)*. *Fundmünzen aus Gräbern. Sitzungsbericht des zweiten internationalen Kolloquiums der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für Fundmünzen (Neuenburg, 3.-4. März 1995)*. Lausanne, 1999.

**Duchemin 2012**

J.-P. DUCHEMIN, avec la coll. de G. FLORENT, S. LELARGE, G. MARIE & A. POIRIER, Numismatique et archéologie du rituel : réflexion sur le rite dit de l'« obole à Charon » à partir de l'exemple de la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France), *Journal of Archaeological Numismatics* 2, 2012, p. 127-198.

**Duchemin 2018**

J.-P. DUCHEMIN, Imitations coulées de *dupondii* de Trajan : un complément. *Journal of Archaeological Numismatics* 8, 2018, p. 277-283.

**Frey-Kupper 2006**

S. FREY-KUPPER, Die Münzen. In : R. BACHER, *Vicus Petinesca. Das Gräberfeld am Keltenweg - Die Gräber von der Römermatte*. Petinesca 3, Berne, 2006, p. 55-64.

**Hanut (dir.) 2017**

F. HANUT (dir.), *Du bûcher à la tombe. Diversité et évolution des pratiques funéraires dans les nécropoles à crémation de la période gallo-romaine en Gaule septentrionale*. Études et Documents. Archéologie 36, Namur, 2017.

**Le Goff 2016**

I. LE GOFF, Des os et des cendres pour « faire » un défunt. Exemples rèmes et atrébatés, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 28/1-2, 2016, p. 32-38.

**Leroi-Gourhan 1964-1965**

A. LEROI-GOURHAN, *Le geste et la parole*. Tome 1. *Technique et langage*. Tome 2. *La mémoire et les rythmes*. Paris, 1964-1965, 2 vol.

**Lusuardi Siena & Legrottaglie (éd.) 2018**

S. LUSUARDI SIENA & G. LEGROTTAGLIE (éd.), *Luna tra età romana e medioevo. Dati inediti e rivisitazioni. Atti della giornata di studi in occasione della inaugurazione della nuova sede Sarzana, 1<sup>o</sup> luglio 2017*. Centro Studi Lunensi. Quaderni, nuova ser. 11, 2018.

**Méniel 2001**

P. MÉNIEL, *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifice*. Paris, 2001.

**Mordant et Depierre (dir.) 2005**

Cl. MORDANT & G. DEPIERRE (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du bronze en France. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne, (10-12 juin 1998)*. Paris, 2005.

**Perassi 1999**

Cl. PERASSI, Monete nelle tombe di età romana imperiale : casi di scelta intenzionale sulla base dei soggetti e delle scritte ? In : DUBUIS, FREY-KUPPER & PERRET (éd.) 1999, p. 43-69.

**Perassi 2018**

Cl. PERASSI, Ritrovamenti monetali in contesti abitativi. Tesaurizzazione o deposizione rituale ? In : USUARDI SIENA & LEGROTTAGLIE (éd.) 2018, p. 75-133

**Quenton & Soum 2018**

P. QUENTON & B. SOUM, Un dépôt de fondation sévérien date la dernière phase du site de la Croix Verte, Autun (71), *CahNum* 127, 2018, p. 39-47.

**Salin 1950-1959**

E. SALIN, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. Paris, 1950-1959, 4 vol.

**Schoonheydt 2013**

J. SCHOONHEYDT, *4000 ans de moyens d'échange*. Bruxelles, 2013.

**Serafini 1951**

C. SERAFINI, Appendice numismatica. In : APOLLONJ GHETTI *et al.* 1951, p. 225-244.

**Toynbee 1971**

J. M. C. TOYNBEE, *Death and burial in the Roman world*. Londres, 1971.

**van Heesch 2016**

J. VAN HEESCH, Le programme iconographique de l'atelier monétaire de Lyon sous Néron (64-68 apr. J.-C.), *Bulletin de la Société française de numismatique* 71/9, 2016, p. 346-352.

**Wiblé 1999**

Fr. WIBLÉ, Monnaies dans les tombes en Valais et dans les Alpes : quelques constats. In : DUBUIS, FREY-KUPPER & PERRET (éd.) 1999, p. 201-206.